

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**CHANGEMENTS ANNONCÉS DANS LA GESTION DU SYSTÈME D'ÉDUCATION
LES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE EN FAVEUR D'UNE RÉELLE
PRISE DE DÉCISION DANS LES ÉCOLES**

Québec, le 29 mai 2015 – La présidente de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE), Lorraine Normand-Charbonneau accueille favorablement les déclarations du ministre de l'Éducation, François Blais, visant à décentraliser la structure du système d'éducation vers les écoles. Les membres de la FQDE sont convaincus que les décisions d'ordre pédagogique qui touchent la réussite scolaire et le bien-être des élèves doivent se prendre localement, école par école, selon les besoins spécifiques réels. « Les directions d'établissement, entourées de leur équipe-école et de leur conseil d'établissement sont les mieux placées pour assurer la réussite des élèves, pour organiser les services dans l'école et pour décider où les ressources et les sommes doivent être investies », affirme la présidente de la FQDE.

Le contexte actuel dans lequel œuvrent les directions et leur équipe-école est très complexe et les moyens sont très limités. Après avoir dénoncé durant plus de dix ans cette situation, la FQDE voit d'un bon œil les changements annoncés. « Nous avons rencontré le ministre de l'Éducation et lui avons fait part de solutions concrètes pour que les ressources soient allouées là où sont les besoins, sans enveloppe budgétaire dédiée », poursuit madame Normand-Charbonneau.

Les membres de la FQDE souhaitent poursuivre les réflexions avec le ministère de l'Éducation entourant cette restructuration. « Nous devons nous donner les moyens de nos ambitions pour assurer la réussite des élèves », conclut la présidente de la FQDE.

Pour renseignements :

Michèle Demers

Directrice, services des communications

FQDE

514.923.6859

La FQDE est le principal organisme professionnel représentant plus de 2 100 directions d'établissement d'enseignement provenant de 22 associations régionales. La mission de la Fédération est de promouvoir le développement professionnel et l'excellence dans la direction des établissements d'enseignement au Québec et de défendre les droits des directions et directions adjointes d'établissement d'enseignement.